



COMPTE-RENDU DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL - SÉANCE DU 28 MAI 2026 -

Date et Lieu de la réunion	Jeudi 28 mai 2026, à 19h00, Salle du Conseil Municipal.
Membres présents	NOM(S) Mesdames Pascale COURDILLE, Cécile DAUPHANT, Aurélie GALLET, Marie-Noëlle LORUT, Dominique GENES, Audrey ROCHE et Alexandra VIRLOGEUX.
	Messieurs Rémi CHOSSIERE, Lionel CITERNE, Thibaut D'ESCRIVAN, Dominique GAUME, Bruno GUIMARD, Jean-Michel GOURCY, Christophe MAVEL, Nicolas MAZAL, Philippe THEVENOUX, Pierre VAYSSET et Rolando XISTRA.
Votaient par procuration	Mme Cécile DE REVIERE procuration à Mme Alexandra VIRLOGEUX, Mme Isabelle GOUTTE procuration à Mme Marie-Noëlle LORUT, Mme Laëtitia BECHON procuration à M. Thibaut D'ESCRIVAN, M. André DEBOST procuration à M. Rolando XISTRA et Mme Isabelle PASQUIER procuration à Mme Pascale COURDILLE.
Etait absent excusé	Néant.
Etait absent non-excuse	Néant.
Assistaient à la séance	Madame Gislaïne GILBERT, Directrice Générale Adjointe et Monsieur Grégory VILLAFRANCA, Directeur Général des Services.

N° 2026/084 : COMPTE-RENDU DES DECISIONS DU MAIRE

→ Adopté à l'unanimité

N° 2026/085 : CAMPING-PISCINE : ATTRIBUTION DE LA CONCESSION DU SNACK POUR LA SAISON ESTIVALE 2026

→ Adopté à l'unanimité

N° 2006/086 : CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU PUY-DE-DÔME : DÉSIGNATION D'UN RÉFÉRENT AGRICOLE

→ Adopté à l'unanimité

N° 2006/087 : SERVICE DE RESTAURATION SCOLAIRE : MODIFICATION DU REGLEMENT INTÉRIEUR

→ Adopté

- 21 voix POUR

- 2 voix CONTRE

N° 2006/088 : DÉROGATION À LA CARTE SCOLAIRE : INSTAURATION D'UN REGLEMENT COMMUNAL

→ Adopté à l'unanimité

N° 2006/089 : CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES : INSTAURATION D'UN REGLEMENT INTERIEUR
→ Adopté à l'unanimité

N° 2006/090 : RÉFÉRENTS DE QUARTIER : INSTAURATION D'UN REGLEMENT INTERIEUR
→ Adopté à l'unanimité

N° 2026/091 : COMMISSIONS D'EXPERTS : INSTAURATION D'UN REGLEMENT INTERIEUR
→ Adopté à l'unanimité

N° 2026/092 : MÉDIATHÈQUE ALEXANDRE VARENNES : CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE COLLÈGE CONDORCET
→ Adopté à l'unanimité

N° 2026/093 : INSTITUTIONS ET MODALITÉS DE VERSEMENT DE L'INDÉMNITÉ HORAIRE POUR TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES (IHTS) AUX AGENTS DE LA COMMUNE (ANNULE ET REMPLACE LA DÉLIBÉRATION N°2026-062 DU 1^{ER} AVRIL 2026)
→ Adopté à l'unanimité

N° 2026/094 : APPARTEMENT AU DESSUS DE LA MAISON France SERVICE : FIXATION DU MONTANT DU LOYER
→ Adopté à l'unanimité

N° 2026/095 : SUBVENTION DE DÉMARRAGE POUR L'ASSOCIATION VIA
→ Adopté à l'unanimité

N° 2026/096 : LE COMMUNAL : ACQUISITION DE PARCELLES
→ Adopté à l'unanimité

N° 2026/097 : ÉCLAIRAGE PUBLIC RUE PROSPER SOPIZET SUITE ENFOUISSEMENT BT
→ Adopté à l'unanimité

Questions diverses.

La séance est levée à 21h05

À Puy-Guillaume, le 28 mai 2026

Le Maire,



Alexandra VIRLOGEUX

